

Sigoyer Hautes-Alpes



***Bulletin Municipal N°36
Juillet 2013***

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE.....P 1

AU FIL DES RÉUNIONS..... P 2

PARLONS FINANCES.....P 11

COMMUNIQUER.....P 13

LE COIN DES ASSOCIATIONS.....P 14

VIE ECONOMIQUE.....P 24

LE COIN DE L'ÉCOLE..... P 26

ETAT CIVIL..... P 40

PAGE PRATIQUE.....P 41

☆ **Rédacteur en chef :** Maurice Ricard.
 ☆ **Équipe de Rédaction :** Maurice Ricard, Bernard Ducourant, Vincent Fernandez et Jacques Michalinoff
 ☆ **Montage :** Bernard Ducourant, Maurice Ricard
 ☆ **Reproduction et assemblage :** A L'ATELIER, 33 Bd de la libération à GAP, 04.92.52.60.45
 ☆ **Photos de couvertures :** remerciements à Arnaud PETIT et à Jean MAERO.

LE MOT DU MAIRE ...

Avec les beaux jours les chantiers communaux reprennent vigueur, eux aussi, même s'il s'écoule quelquefois un peu trop de temps entre le besoin, ou l'envie, et la fin des travaux.

Les études préliminaires, la recherche et l'obtention de financements, les appels à la concurrence, la disponibilité des entreprises demandent du temps mais finissent toujours par aboutir.

Un point, à peu près complet, de ce qui est en cours et de ce qui sera bientôt réalisé est fait lors des réunions du conseil municipal dont vous trouverez des extraits de compte rendus dans les pages suivantes.

L'entretien du réseau d'eau potable est toujours une priorité dans nos projets et cette démarche est soutenue financièrement par le Conseil Général et l'Agence de l'eau.

L'eau. Il en est beaucoup tombé ces dernières semaines. Malgré elle et le froid tardif les bénévoles des associations ont continué d'organiser vaillamment tout un éventail de fêtes et manifestations qui intéressent des plus petits aux plus grands et donnent cette identité et cette dynamique particulières à notre commune.

Nous devons les remercier chaleureusement pour leur sympathique contribution au développement de liens de cordialité et de la culture.

Notez bien dans vos agendas les prochaines activités auxquelles vous êtes invités à participer.

Merci aussi à toute l'équipe de l'hôtel Muret qui a bien voulu préparer les repas de la cantine scolaire lorsque, à trois semaines des vacances, notre fournisseur habituel a dû cesser son activité.

Je vous souhaite un très bel été.

Maurice Ricard



AU FIL DES REUNIONS ...

Séance du 13 février 2013

Travaux communaux :

Rénovation du T4 école réalisée par les employés communaux (carrelage, parquets, peintures, sanitaires). Reste l'isolation à reprendre.

La maire propose de réfléchir sur la rénovation du logement de la maison Lagarde qui pourrait être réalisée par les employés communaux. Retravailler sur la disposition du logement.

Vitrail de la chapelle :

Un vitrail dessiné par M. Noyer, verrier d'art à Monétier-Allemont sera réalisé si les financements sont obtenus par la CCTB dans le cadre de la rénovation du petit patrimoine.

Economies d'énergie, Loi Batho:

A compter du 1^{er} juillet prochain, gares, églises, monuments aux morts, mais aussi tours de bureaux, vitrines de magasins et autres bâtiments non résidentiels devront, pour la plupart, être plongés dans le noir dès 1 heure du matin et rester tous feux éteints jusqu'à 7 heures. Delphine Batho, la ministre de l'Ecologie et de l'Energie, a publié l'arrêté instituant cette norme d'éclairage qui vise un triple objectif : réduire la pollution lumineuse, protéger le sommeil des Français et diminuer la facture des entreprises et des collectivités locales.

Il est prévu l'extinction totale des illuminations de l'église sauf le samedi soir, mais la décision de la commune devra être conforme aux recommandations des normes et aux jurisprudences en vigueur.

Suite à la requête d'administrés, réduction de la vitesse à 50 km/h et pose de 3 panneaux sur les voies communales n° 4 et 5 du Bas Villard et des Nonettes, vitesse déjà réglementée par arrêté municipal du 3 juin 2005.

Séance du 26 mars 2013

Rythmes scolaires :

Le maire expose les grandes lignes de la réforme des rythmes scolaires. Le décret du 24 janvier 2013 précise le cadre réglementaire de cette réforme dans le premier degré qui entre en vigueur à la rentrée 2013.

Le décret prévoit un retour à la semaine scolaire de 4,5 jours.

Pour permettre d'assurer un respect des rythmes naturels d'apprentissage et de repos de l'enfant, le décret fixe l'organisation du temps scolaire et prévoit le redéploiement des heures d'enseignement.

La règle commune proposée est la suivante :

- 24 heures d'enseignement, comme aujourd'hui, mais sur 9 demi-journées ;
- les heures d'enseignement sont réparties les lundis, mardis, jeudis, vendredis et mercredis matin à raison de 5h30 maximum pour une journée et 3h30 maximum pour une demi-journée ;
- la pause méridienne ne peut être inférieure à 1h30.

Le directeur académique des services de l'éducation nationale peut donner son accord à un enseignement le samedi matin en lieu et place du mercredi matin lorsque cette dérogation est justifiée par les particularités du projet éducatif territorial (PEDT) et présente des garanties pédagogiques suffisantes.

L'organisation de la semaine scolaire est décidée par le directeur académique des services de l'éducation nationale agissant par délégation du recteur après avis du maire intéressé.

AU FIL DES REUNIONS ...

A ces 24 heures d'enseignement viendront s'ajouter des activités pédagogiques complémentaires (1h00 par semaine et par enseignant), organisées en groupes restreints, pour l'aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages, pour une aide au travail personnel ou pour une activité prévue par le projet d'école.

L'organisation générale de ces activités pédagogiques (en particulier leur place dans l'emploi du temps) est arrêtée par l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription sur proposition du conseil des maîtres.

Le maire aura, désormais, la possibilité de présenter un projet d'organisation du temps scolaire. Ces projets pourront concerner les horaires d'entrée et de sortie des écoles, la durée de la pause méridienne, ainsi que les modalités d'articulation des temps d'enseignement et des temps périscolaires.

Les élèves pourront accéder à des activités culturelles, artistiques ou sportives et demeureront pris en charge au minimum jusqu'à l'heure actuelle de fin de la classe (16h30 dans la plupart des écoles) si leurs parents le souhaitent. Ces activités périscolaires organisées par les collectivités territoriales seront pensées en articulation avec le projet d'école et contribueront à l'épanouissement et au développement de la curiosité intellectuelle des enfants, à renforcer leur plaisir d'apprendre et d'être à l'école.

Ce temps éducatif nouveau est assuré par des intervenants sous l'autorité de la collectivité territoriale. Ces intervenants doivent être des personnes qualifiées c'est-à-dire répondre aux conditions posées par l'arrêté du 9 février 2007 modifié ; le maire peut recourir à des enseignants volontaires pour assurer le temps périscolaire qui deviennent, pendant ces heures-là, des employés de la commune.

Le taux d'encadrement pour ce temps éducatif nouveau devrait faire l'objet d'un assouplissement : 1 animateur pour 14 enfants de moins de 6 ans (au lieu de 1 pour 10) et de un animateur pour 18 enfants de plus de 6 ans (au lieu de 1 pour 14) mais cet assouplissement serait accordé de façon dérogatoire dans le cadre d'un projet éducatif territorial.

Les maires ainsi que les conseils d'école auront la possibilité de présenter des projets d'organisation du temps scolaire pour la rentrée 2013, dans le respect des principes posés par le décret. Ces projets, élaborés en concertation avec tous les membres de la communauté éducative, seront transmis au directeur académique des services de l'éducation nationale dans le courant du troisième trimestre de cette année scolaire.

Le décret ouvre la possibilité de décider de différer d'une année l'entrée en application de la réforme des rythmes scolaires. Dans ce cas, il convient d'en faire la demande auprès du directeur académique au plus tard le 31 mars 2013.

Le maire précise les difficultés rencontrées justifiant un report de la date d'effet de la réforme :

- l'obligation de décider rapidement sur des sujets qui affectent en profondeur la vie des familles et des enseignants et qui nécessitent une large concertation préalable ; les réunions organisées à l'initiative du conseil municipal depuis le 20 février entre parents, enseignants et élus n'ont pas permis de dégager une ligne claire sur l'organisation des temps hebdomadaires scolaires et périscolaires ;

- les incertitudes concernant l'encadrement des activités et les qualifications requises pour ce personnel; les difficultés à le recruter pour des interventions de courte durée ; les contacts pris avec la Communauté de Communes et des intervenants potentiels ont confirmé ces difficultés ;

- l'impact sur le budget de fonctionnement de la commune est estimé entre 15000 et 18000 euros (soit entre 8 et 10% de ses ressources fiscales) selon que la réforme s'accompagne, ou non, de l'ouverture de la restauration scolaire le mercredi.

AU FIL DES REUNIONS ...

*Dans ces conditions, après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à
8 voix pour, 4 voix contre, 2 abstentions*

Décide :

- de solliciter une dérogation pour reporter à la rentrée 2014 la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires et notamment l'organisation des trois heures complémentaires d'accueil placées sous la responsabilité de la commune,
- de charger le maire d'en informer le directeur académique des services de l'éducation nationale et le conseil général au titre du transport scolaire.

Acquisition d'une parcelle aux Guérins :

Les propriétaires de la parcelle F463 située au flanc nord de Céüzette sont prêts à la céder à la commune. Cette parcelle a une surface de 2357 m².
Le prix de vente serait de 0,5 euro le m². Les frais annexes (dits "de notaire") seront à la charge de la commune.
Le maire rappelle que cette parcelle jouxte des parcelles déjà propriété de la commune. Cette acquisition facilitera l'exploitation de l'ensemble.
Il sollicite l'accord du conseil municipal pour procéder à l'acquisition de cette parcelle dans les conditions indiquées ci-dessus.

*Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à 12 voix pour, 1 voix contre
Approuve cette proposition, autorise le Maire à signer tous documents relatifs à cette acquisition*

Répartition des sièges au conseil communautaire en 2014 :

Aujourd'hui, la répartition ne correspond pas au poids démographique des communes, la loi l'impose désormais, de plus :

- la loi réduit le nombre de conseillers communautaires et de suppléants,
- il faut tenir compte du départ de deux communes (Pelleautier et la Freissinouse) vers la communauté d'agglomération de Gap au 1er janvier 2014.

La loi propose 27 sièges au minimum, 33 au maximum répartis strictement selon la loi (27) ou par accord "local" entre les communes (de 27 à 33)

- Rappel historique statuts CCTB :

14 communes CCTB, 12 au 1er janvier 2014		1992	1995	2004	Loi RCT 2014	2014 Majoration 10%	2014 Accord local
7671 hab. en 2013 (-1056 hab. en 2014)	titulaires	27	30	47	27	29	33
	suppléants	27	30	17	7	7	7
	Total élus	54	60	64	34	36	40
Nombre légal Vice-présidents		12	13	13	5	5	6
Nombre dérogatoire VP					8	8	9

A défaut d'accord local les sièges attribués aux petites communes passeront de 3 à 2 (Sigoyer et Chateauvieux) ou 1 (autres petites communes). Tallard, La Saulce et Neffes bénéficieront respectivement de 8, 5 et 3 sièges. Le maire propose que 2 sièges à répartir librement soient attribués à Sigoyer et Jarjayes. Pour le conseil municipal il serait souhaitable d'équilibrer la représentation les deux centres principaux (Tallard/La Saulce) par une représentation plus importante des petites communes.

AU FIL DES REUNIONS ...

Séance du 3 avril 2013

Vote des taux d'impôts locaux :

Comme convenu lors du précédent conseil, les taux restent inchangés

Taxes	Taux d'imposition 2012	Taux d'imposition 2013
D'habitation	12.44	12.44
Foncière (bâtie)	12.61	12.61
Foncière (non bâtie)	76.04	76.04
CFE	16.29	16.29
Produit fiscal attendu	171 690	177 369

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité
- approuve les taux d'imposition pour l'année 2013 détaillés ci-dessus
- donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour la mise en œuvre de cette décision.

M. Le Trésorier rappelle que les bases des taux sont réévaluées automatiquement (revalorisation par loi de finances et réévaluation physique par l'apport de nouveaux habitants : taxe habitation et taxes foncières, après exonération de 2 ans).

Vote des budgets 2013 (général, eau & assainissement, CCAS) :

L'emprunt contracté par la commune pour la création de la ferme est désormais inclus dans la dette du budget général.

Approbation des comptes administratifs et vote des budgets :

Voir la rubrique « Parlons Finances »

Les comptes administratifs 2012 ont été approuvés à l'unanimité ; les budgets 2013 ont été votés à l'unanimité.

Tous ces documents budgétaires sont à disposition du public en mairie.

AU FIL DES REUNIONS ...

Séance du 22 mai 2013

Suivi des dossiers et subventions :

- Travaux bâtiments et aménagements divers :

Projets	Coût TTC	Subventions demandées	Subventions accordées	Commentaires
Bâtiments communaux				
Garage communal	77 740	47 500	0	Pas de subvention de l'Etat (32 500) Région en attente (15 000), travaux en attente de financements
Vitrail Chapelle	3 382	2 544	2 544	Commandes faites (menuiserie + vitrail); en cours de réalisation. Subvention 80% petit patrimoine CCTB.
Réfection partielle carrelage bibliothèque	2 637	Assurance 2 637		Devis carreleur et accord assurance reçu, travaux à réaliser, réagréage à prévoir ?
Maison Lagarde		0	0	Visites techniques faites. Isolation complète à prévoir, possibilité d'abattre les cloisons réfléchir sur l'agencement de 2 logements
Réfection du toit de la sacristie Est	10 000	0	0	Devis demandés; en attente
T4 Ecole	28 912	8 106	8 106	Travaux intérieurs faits (JF, Guy). Loué à compter du 01/07; l'isolation extérieure reste à faire. Subvention Région (PAS)
Le Village				
Sécurisation 2 Céüze	68 902	46 088	0	PIL. Pas de réponse CG05, dossier non prioritaire. Rechercher une solution moins onéreuse.
Jeu de plein air	5 000			Autofinancé.
Sécurisation traverse St Laurent	3 300	1 650	1 650	Travaux à réaliser : balises et bandes de résine rouge à l'entrée du hameau
Electricité - Télécom.				
Réseaux Surveillance	20 000	0	0	20 000 = reste à payer sur 60 000 euros; date de fin? Cf Syme05
Coffrets forains	6 000			Les Murets : installé, Place : reste à faire .Coûts nets.
Changement lampadaire accidenté	2 528	Assurance 2 528		Commandé à ETEC; assurance moins franchise OK.
Installation lampadaire rond-point	2 808	0	0	Commandé à ETEC ; travaux en attente.
Aménagement Les Guérins				
Acquisitions foncières	6 000	0	0	Accord des pptaires pour achat groupé; en attente notaire. Coût = 5 000 + 1 000 (notaire).
Aménagement de Céüzette	48500	27408	27408	Débroussaillage sur 8 Ha et reprise du captage des Essailons pour abreuvement des ovins et création d'un réservoir de 5 m3 pour alimenter les troupeaux des éleveurs. Appel d'offres débroussaillage en cours Travaux prévus à l'automne
Divers				
Voyage école à Paris	14 256	0		Subvention Région refusée (2 550€), Subvention CG05 (480€) en attente.

AU FIL DES REUNIONS ...

Programme Voirie communale 2013 :

N° Voie	Libellés travaux	Longueur X largeur	Montant TTC	Commentaires
Les Dômes	Renforcement chaussée sur partie non achevée en 2012	355 ml X 3	Montant total y compris voie des dômes 11 368	Voirie rurale Réfection en bi-couche
Les Nonettes	Reprise de la chaussée partie basse	260 ml X 3		Réfection en bi -couche
Les Coqs / Surville	RD 219 jusqu'à maison Le-comte	235ml X 3.5	15 526	Après travaux d'enfouissement des réseaux : Mise à niveau chambre Telecom et regards sous chaussée Réfection en enrobé
Montant TTC			26 894	Subvention CG 05 7 500

Travaux sur réseau d'eau :

Projets	Coût TTC	Subventions demandées	Subventions accordées	Commentaires
Maîtrise d'œuvre CLAIE	17 043	11 400	11 400	4 350HT (phase 1) + 9 900 HT (phase 2).. Subvention à 80% (CG05 et agence de l'eau)
Phase 1	40000	26750	26750	Captage Prablandier, contournement chèvrerie. Subvention à 80% (CG05 et agence de l'eau)
Phase 2	215 280	144 000	144 000	Prablandier-Surville, et Pont des Roses-Banarde...appel d'offres à établir ; montant à cadrer en fonction du solde des subventions
Réfection des réservoirs	72 985	48 820	0	PIL. Subvention en attente au CG05; étudiée après démarrage de la phase 1. Dossiers eau prioritaires.

Eau potable – Changement de canalisations / mission de maitrise d'œuvre :

Les travaux de remplacement de la canalisation à hauteur de la chèvrerie et du captage de Prablandier sont urgents et complexes, il convient de confier cette mission à un bureau d'études (maitrise d'œuvre complète avec suivi de chantier).

*Le conseil municipal retient l'offre suivante : **mission complète** proposé par le cabinet CLAIE (Coopérative Locale Assistance Ingénierie de l'Eau) représenté par M. David Vigreux domicilié "Micropolis" à GAP (Hautes-Alpes) qui, pour un montant de travaux HT de 226 000€, s'élève à **14 250 € HT**, sur deux tranches soit :*

Tranche 1: HT 4 350 €

Tranche 2 : HT 9 900 €

AU FIL DES REUNIONS ...

Eau potable : choix d'un prestataire pour travaux :

Pour la réalisation de cette première tranche de travaux immédiats, une consultation des entreprises a été opérée ; 4 offres ont été remises pour ces travaux.

*Après avis de la Commission d'ouverture des plis qui s'est réunie le 22 mai 2013 , le conseil municipal décide de retenir l'entreprise SARL CGM Guy CHEVALIER domiciliée La Roche des Arnauds (H-A) pour un montant de **33 201.90 € HT**.*

Financement du voyage scolaire à Paris :

La Région n'attribuera pas la subvention de 2550€ attendue. Dans un courrier reçu ce jour, les enseignantes proposent de reverser à la commune l'excédent de 306 € dégagé par les actions de parents d'élèves.

Le maire propose qu'en complément, il soit demandé aux enseignantes de réduire les dépenses de transport de 500€ au cours de l'année 2013 ; cette solution avait été envisagée lors de l'élaboration du budget de l'opération. La commune prendra à sa charge la différence soit 1744€.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve cette proposition.

Transfert de la compétence "construction d'une gendarmerie" à la CCTB :

Le maire rappelle que la communauté de communes de Tallard Barcillonnette envisage de prendre en charge la construction d'une nouvelle caserne de gendarmerie à La Saulce, les agréments de l'état sont acquis, mais la CCTB n'a pas la compétence et il convient de délibérer, la modification des statuts devant être adoptée à la majorité qualifiée.

Le maire précise qu'il émet de réserves quant au financement, en cours d'élaboration, de cet équipement. Il expose qu'il a reçu notification de la délibération prise par le Conseil de la Communauté de Communes de Tallard-Barcillonnette lors de sa séance du 10 avril dernier pour modifier les statuts de la Communauté. Il explique que la Préfecture a demandé à la CCTB de modifier ses statuts pour y intégrer la compétence nécessaire à la réalisation de la nouvelle caserne de Gendarmerie à La Saulce pour laquelle la Direction Générale de la Gendarmerie Nationale a donné à la CCTB une Décision d'Agrément de Principe Immobilier.

Il précise que cette modification des statuts de la CCTB consiste à rajouter au chapitre « C – Autres Compétences » des statuts, un 11ème alinéa intitulé :

«10) Construction, aménagement, entretien et gestion des nouvelles casernes de gendarmerie sur le territoire ».

Le maire donne également lecture du projet de nouvelle rédaction des statuts de la Communauté de Communes tenant compte de cette nouvelle compétence présentée dans la délibération de la Communauté de Communes.

Il rappelle par ailleurs l'arrêté préfectoral du 10 août 2007 arrêtant la dernière mise à jour des statuts de la Communauté de Communes.

Il rappelle la procédure de modification des statuts de la Communauté de Communes découlant de l'article L.5211-17 du Code Général des Collectivités Territoriales et explique que le Conseil Municipal doit maintenant se prononcer sur ce projet de modification des statuts.

Ayant entendu l'exposé du Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité
Décide de délibérer favorablement sur la modification de statuts envisagée

AU FIL DES REUNIONS ...

Devenir de la CCTB au 1^{er} janvier 2014 :

Suite à cette demande de modification de statuts, les conseillers municipaux souhaitent qu'une réflexion soit engagée sur le devenir de la CCTB avant le départ des communes de Pelleautier et la Freissinouse et que les différentes commissions soient réunies d'ici la fin de l'année.

Maurice Ricard rappelle que les communes de Pelleautier et La Freissinouse rejoindront la communauté d'agglomération de Gap au 1^{er} janvier 2014.

De ce fait, la Communauté de Communes de Tallard Barcillonnette sera réduite à 12 communes et perdra environ 15% de ses habitants.

Cette situation est l'occasion d'une nouvelle réflexion sur la gestion des services rendus par la CCTB (déchets, ordures ménagères, réseau d'eau intercommunal ...)

Le conseil municipal propose de demander à M. Le Président de la CCTB la réunion de toutes les commissions communautaires afin qu'il soit réfléchi collectivement à l'organisation à mettre en œuvre à la suite du départ de Pelleautier et La Freissinouse

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité

Approuve la proposition et demande la transmission de cette délibération à M. le Président de la CCTB.

AVIS sur le contenu du SCOT :

Le Maire rappelle la procédure d'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de l'Aire Gapençaise dont le contenu a été arrêté le 19 février dernier.

Conformément à la loi, les Personnes Publiques Associées sont invitées à donner leur avis sur ce document avant l'enquête publique qui devrait débuter vers le 15 juin.

La compétence SCOT ayant été, dès l'origine, transférée à la Communauté de Communes, le Conseil Communautaire est appelé à délibérer sur ce sujet.

La présente délibération a pour objet de contribuer à l'avis qui sera émis par la Communauté de Communes.

Le Maire rappelle les principales orientations du SCOT articulées autour de deux axes :

Axe 1. Affirmer l'identité du territoire et mettre en valeur son capital "qualité de vie" :

- Protéger la biodiversité et valoriser les ressources naturelles,*
- Pérenniser les espaces et les activités agricoles par, en particulier, la protection du foncier,*
- Promouvoir les sites et espaces à valeur paysagère.*

Axe 2. Assurer des conditions favorables aux moteurs de l'économie :

- Développement du tourisme en toutes saisons (ski et activités de pleine nature),*
- Accueil de nouveaux habitants au même rythme (1,8% par an) que ces dix dernières années,*
- Soutien à l'activité agricole et à l'ensemble de la filière,*
- Développement de filières qui s'appuient sur les atouts du territoire (aéronautique, agro-alimentaire, bois...).*

Afin de réduire les déplacements et de faciliter la vie quotidienne le SCOT propose :

- De renforcer les fonctionnements de proximité à l'échelle des bassins de vie (Chorges, Tallard, Veynes et Saint-Bonnet) et de permettre à chaque commune de se développer (habitat, commerces, services...) à proportion de sa taille,*
- De privilégier, dans la mesure du possible, le développement des commerces et autres activités économiques à proximité de l'habitat plutôt que dans des zones spécialisées.*

AU FIL DES REUNIONS ...

Le Conseil Municipal constate que ces orientations sont très proches des objectifs formulés lors de la rédaction du PADD du Plan Local d'Urbanisme de la Commune :

- Renforcer l'identité du territoire,*
- Favoriser son développement équilibré,*
- Protéger et mettre en valeur les espaces naturels et agricoles.*

Considérant que les orientations du SCOT définissent un bon cadre de développement durable pour l'ensemble du territoire gapençais,

Le conseil municipal, à l'unanimité,

Émet un avis favorable et demande que cet avis soit intégré à celui de la Communauté de Communes de Tallard-Barcillonnette.

Vente d'un chemin désaffecté aux Courtès :

A la demande d'un riverain, il sera procédé à la rétrocession d'une partie du chemin vert rural N° 31 aujourd'hui désaffecté. Le maire précise que les modalités de cet échange seront formalisées avec le demandeur (frais de géomètre et notariés).

Cantine :

Le marché est caduc au 1^{er} septembre 2013, un nouvel appel d'offres sera émis.

Il serait nécessaire de modifier la périodicité de l'appel d'offres, préférer un marché à bon de commandes renouvelable 3 fois + 1 année supplémentaire, cependant, la concurrence joue chaque année, mais l'indexation du marché est automatique.

Une enquête de satisfaction sur les services périscolaires sera soumise à tous les parents d'enfants usagers de ces services.

Jacques Michalinoff

PARLONS FINANCES ...

Les comptes administratifs 2012 de la commune :

	Dépenses de l'exercice	Recettes de l'exercice	Résultat de l'exercice	Excédent antérieur reporté	Excédent de clôture
Section fonctionnement	329 019,52 €	471 143,75 €	142 124,23 €	131 655,57 €	273 779,80 €
Section investissement	152 042,65 €	74 426,39 €	-77 616,26 €	398 794,88 €	321 178,62 €

La situation financière de la commune est bonne, chaque année la commune dégage un excédent de fonctionnement compris entre 130 000 € et 140 000 €.

C'est cet excédent qui nous permet de réaliser nos investissements futurs ; en sachant qu'une partie de cette somme servira à rembourser nos emprunts (40 000 € pour 2013), notre capacité réelle d'autofinancement est de l'ordre de 100 000 €.

Les comptes administratifs « Eau et assainissement »

	Dépenses de l'exercice	Recettes de l'exercice	Résultat de l'exercice	Excédent antérieur reporté	Excédent de clôture
Section exploitation	45 346,98 €	82 367,32 €	37 020,34 €	39 135,36 €	76 155,70 €
Section investissement	124 998,32 €	85 753,67 €	-39 244,65 €	72 726,65 €	33 482,00 €

Orientations budgétaires 2013 :

Pression fiscale : aucune augmentation des taxes n'est prévue pour 2013, les taux d'imposition restent inchangés par rapport aux taux 2012.

	Taux votés pour 2013	Recettes fiscales attendues
Taxe d'habitation	12,44 %	85 848 €
Foncier bâti	12,61 %	61 234 €
Foncier non bâti	76,04 %	19 542 €
Contribution foncière des entreprises	16,29 %	5 066 €

PARLONS FINANCES ...

Nb : taux d'imposition inchangés ne veut pas dire montant de l'impôt inchangé, la revalorisation des bases par l'administration fiscale a des répercussion sur le montant de l'impôt.

Principaux investissements budgétés pour 2013 :

Programmes	Montant TTC	Remarques
<i>Voirie</i>	<i>67 106,00 €</i>	<i>Dont 35 000 € prévu dans le cadre du programme « voirie » de la CCTB.</i>
<i>Travaux d'enfouissement des réseaux (Surville) + programme « économies d'énergie »</i>	<i>55 000,00 €</i>	<i>En cours de réalisation, fin des travaux prévue automne 2013.</i>
<i>Alpage de Céüzette (débroussaillage, installation d'abreuvoirs...)</i>	<i>48 500,00 €</i>	<i>Programmé pour le 2ème semestre 2013 ; subventions obtenues : 27 408 €</i>
<i>Bâtiments communaux (toit de la sacristie et autres...)</i>	<i>30 000,00 €</i>	<i>Travaux programmés pour l'été 2013</i>
<i>Réhabilitation de la maison « Lagarde »</i>	<i>120 000,00 €</i>	<i>Réflexion en cours</i>
<i>Garages communaux (abri d'ameublement, extension du garage actuel)</i>	<i>168 000,00 €</i>	<i>Réflexion en cours</i>
<i>Aménagement du village (renforcement des berges du torrent des Murets)</i>	<i>68 900,00 €</i>	<i>Rechercher une solution moins onéreuse</i>
<i>Travaux de renforcement des réseaux eau potable</i>	<i>248 293,00 €</i>	<i>Subventions acquises pour 104 800 €</i>
<i>Travaux de protection des captages (suite)</i>	<i>80 000,00 €</i>	<i>Subventions acquises pour 42 500 €</i>

Jacques Michalinoff

COMMUNIQUER ...



Recensement militaire :

Nous vous rappelons que le recensement militaire est obligatoire

Depuis janvier 1999, filles et garçons âgés de 16 ans dans l'année sont tenus de se faire recenser à la mairie de leur domicile dans le mois de leur anniversaire.

L'attestation de recensement remise lors de cette démarche est nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics (en particulier le permis de conduire).

Pièces à fournir : livret de famille et carte nationale d'identité



CIRCULATION Rappel de l'arrêté municipal du 03 juin 2005

Article 1- réglementation : La vitesse des véhicules circulant sur les voies communales est limitée à 50KM/H

Nous demandons aux propriétaires riverains des voies rurales et communales de bien vouloir procéder à **l'élagage de leurs haies et arbres** de façon à faciliter le passage des engins communaux, notamment lors du déneigement. D'autre part, nous rappelons aux conducteurs de gros matériels de bien vouloir **respecter l'emprise des ces voies** qui se trouvent parfois labourées jusqu'à détérioration du revêtement.

En cas de détérioration avérée, la reprise des revêtements sera refacturée à l'auteur de l'infraction



LE COIN DES ASSOCIATIONS ...



Associations « les quatre sans cou »

De la pluie, de la boue et même quelques flocons de neige

L'édition 2013 du festival « printemps en cultures » restera longtemps dans nos annales comme l'une des plus difficiles à l'aune des conditions météorologiques.

Et malgré tout, grâce à tous les bénévoles et à l'aide spontanée de nombreux Sigoyards, quand il a fallu s'adapter au temps, improviser en dernière minute des solutions de rechange, nous avons une fois de plus réussi ce pari audacieux d'organiser un festival multiculturel au pied de Céüse.

Et « cou double »

Malheureusement, l'atelier cirque pour les enfants ne reprendra pas à la rentrée, l'intervenant n'étant plus disponible.

Mais nous profitons de la coupure estivale pour peaufiner quelques petites soirées conviviales : œnologie/slow Food, soirée soupe, concerts, loto gourmand de Noël....

Sans oublier notre vide-grenier qui aura lieu le 22 septembre, pensez à préparer vos cartons !



Brigitte DEVAUX

YOGA



On se retrouve tous **les jeudis de 18h45 à 20h** dans la salle voûtée (sous la mairie). Après un petit temps de détente, la séance se poursuit avec des postures que l'on peut adapter aux possibilités de chacun et où on recherche à associer mouvement, souffle et mental, en privilégiant le ressenti plutôt que la posture aboutie.

La séance se termine par un temps de relaxation et une pratique respiratoire.

Je vous attends, avec votre tapis, à la mi-septembre pour une nouvelle année.

Mireille Boutroue (professeur diplômée de l'Institut Français de Yoga)

(04 92 43 05 24)

LE COIN DES ASSOCIATIONS ...

4 sans cou et atelier de Virginie...

LES RETROUVAILLES DE LA RENTREE

Finies les vacances, alors juste avant la rentrée des classes, un dernier rendez-vous estival pour découvrir artistes, créateurs et différentes activités. Nous vous proposons de partager nos souvenirs de vacances autour d'un verre, déguster une spécialité culinaire en écoutant de la musique...

C'est ce que les associations *création couture* et *les quatre sans cou* vous proposent le :

SAMEDI 31 AOUT
à partir de 17 H 00

Au programme :

Marché des créateurs amateurs (s'inscrire au 06 14 38 03 43 ou à atelier-de-vir@live.fr)

Ludambule

Concerts

Sketchs humoristiques

Buvette

Soupe au pistou



LE COIN DES ASSOCIATIONS ...

Club des Aînés



Le **Jeudi 31 Janvier 2013**, **l'assemblée générale** de notre club s'est déroulée salle des 2 Céüze sous la présidence de Jean-Paul Favier.

Après avoir excusé notre trésorière absente pour des raisons familiales, le trésorier adjoint a présenté le rapport financier ainsi que certains statuts modifiés. Ceux-ci ont été adoptés à l'unanimité. La secrétaire nous a rappelé ensuite les activités de l'année écoulée.

Le bureau a offert un petit cadeau aux membres les plus assidus des jeudis, puis nous avons partagé la **galette des rois** accompagnée d'une excellente Clairette.

Le bureau a ensuite procédé à l'encaissement des adhésions 2013 et à la préparation des diverses activités de l'année.

Malgré le nombre important de décès, le club a enregistré 80 adhésions.

Le **Dimanche 10 Février**, participation du club au repas « tête de sangliers » à l'hôtel Muret avec l'équipe de chasse. Une trentaine de personnes y étaient présentes.

Le **Jeudi 21 Février**, le club organisait un **concours de belote** par addition de points.

1^{ère} : Reine Charabot ; 2^{ème} Yvette Flaud ; 3^{ème} Henri Martin.

Le **Jeudi 7 Mars, Journée de la femme** ; tartes et cidre ont été offerts aux participants.

Le **Samedi 23 Mars**, 15 personnes se sont déplacées à Céüze pour déguster le chevreuil à l'hôtel Gaillard.

Le **Jeudi 28 Mars, Loto du club**. 50 personnes étaient présentes. De nombreux lots ont été gagnés par l'assemblée. Un goûter et des boissons ont été offerts aux participants qui ont passé un bel après-midi récréatif.

Le **Jeudi 11 Avril**, Le club s'est déplacé le matin à **Serre Ponçon** pour découvrir un diaporama sur la construction du barrage. Ensuite, une visite guidée dans les sous-sols de la centrale hydro-électrique nous a retracé l'histoire hydraulique de notre région. A midi, direction Turriers pour un repas à l'hôtel-restaurant Rochecline. Après quelques parties de cartes et de baby-foot, retour à Sigoyer vers 18h tous contents de cette belle journée.

Le **Jeudi 9 Mai**, 45 personnes s'étaient données rendez-vous à la salle des 2 Céüze pour déguster le **Chevreau aux morilles**, préparé par l'équipe de l'hôtel Muret. Après le délicieux et copieux repas, Maurice a fait valser les anciens. Une superbe ambiance a permis de passer une soirée formidable autour des chants, blagues et danses.

Le **Jeudi 23 Mai, Fêtes des mères**, une rose, un goûter glacé et une coupe de clairette ont été offerts aux mamans présentes.

Le **Samedi 8 et Dimanche 9 Juin**, le club participe en partenariat avec la Sauvegarde du Patrimoine à **l'exposition photos** à la salle des 2 Céüze à 14h.

Le **Jeudi 13 Juin**, Le club continue l'expo-photo, suivie d'une rencontre avec Georges Pelloux, auteur du livre « quand j'étais menuisier ».

Le **Dimanche 23 Juin**, Voyage dans **le Vercors** avec les cars Bernard.



Après une saison bien remplie, l'équipe du club souhaite de bonnes vacances à tous

LE COIN DES ASSOCIATIONS ...

FOYER D'ANIMATIONS DE SIGOYER

Durant l'hiver, les concours de Mounes ont attiré de nombreux adeptes de ce jeu de cartes. Chaque vendredi soir, les joueurs ont eu le plaisir d'exercer leur talent dans une ambiance conviviale.

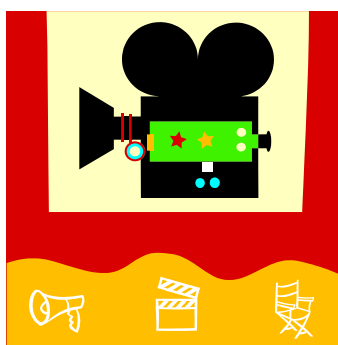
Les soirées cinéma ont également rencontré un vif succès avec la projection de «**Chercher Hortense**», «**L'air de rien**», «**Alceste à bicyclette**» ainsi que du film «**11 fleurs**» inscrit dans la tournée du festival «Autour du monde».

Un grand merci à vous, cinéphiles, qui venez participer avec bonne humeur à ces moments d'échange.

Comme chaque année, nous avons fêté l'arrivée de l'été en vous offrant le traditionnel feu d'artifice pour la fête de la Saint Jean. Vous avez été nombreux à apprécier tourtons, saucisses et merguez, et à vous déhancher (ou danser) sur des rythmes endiablés proposés par DJ Greg.

Nous vous invitons maintenant à venir profiter, dans une ambiance chaleureuse, du **méchoui** que nous organisons **le 1er Septembre**.

Enfin, nous souhaitons à tous et à toutes, un très bon été et vous espérons nombreux lors de notre prochaine **Assemblée Générale** qui se tiendra le **vendredi 13 Septembre**.



LE COIN DES ASSOCIATIONS ...

A.S.P.S.

Nous avons reçu beaucoup de réponses au sujet du nom et du prénom de « La Cantonnière ». Certains connaissent son nom de jeune fille : PELLENQ Rosalie et d'autres son nom de femme mariée : PASCAL (Challande). Si bien que chacun avait raison.

D'autre part, l'exposition sur « De Vière à l'Eglise Neuve » qui s'est déroulée les 8 et 9 juin 2013 l'après-midi, a vu défiler beaucoup de personnes.

Merci à ces visiteurs, qui finalement ont animé les séances car devant une photographie on avait un récit, une histoire, un fait divers ou un souvenir. Et comme un souvenir en appelait un autre, on a écouté : « et, tu te souviens ? ». Les travaux des champs ou de la ferme sont revenus en mémoire avec les « choucias » qui piquaient les doigts, avec la traite des vaches et les bidons qu'il fallait tenir impeccables.

Les photos de l'école étaient détaillées et chaque enfant « étiqueté », et bien sûr, il y avait les histoires de classe, les mauvais moments des punitions mais aussi les complicités, les entraides.

Grand merci à vous Mesdames et à vous Messieurs les visiteurs qui ont bien vu le sens de cette exposition : mettre en commun nos photos pour ne pas oublier cet autre temps où, avec peu de machines et peu d'animaux, nos parents, acharnés au travail, faisaient de l'économie une priorité pour élever leurs enfants. Mais cette fois il faut prendre le verbe « élever » dans le sens « ils ont fait changer leurs enfants de position sociale ».



Quelques personnes de l'ASPS devant l'exposition

LE COIN DES ASSOCIATIONS ...

Enfin, le lundi 27 mai 2013, un vitrail est venu remplacer le verre blanc qui fermait l'oculus au dessus de la porte de la chapelle St Laurent -côté cimetière-.

M. Maurice Noyer réalisait le vitrail tandis que M. Galmiche se chargeait de fabriquer le support en bois en forme de cercle.

C'est ainsi que 1000 ans après sa construction -à quelques années près-, une restauration de l'intérieur de la chapelle et un toit révisé, cette dernière se pare maintenant d'un vitrail représentant la colombe de la paix s'élevant dans le ciel au milieu d'une croix de St André placée sur des rayons de soleil.

RETENEZ BIEN LA DATE

Samedi 3 août 2013, à 20 h 30, à la chapelle St Laurent de SIGOYER, Marie-Françoise CASSIOT présentera son « Voyage au pays des contes ».

Conteuse et musicienne, elle animera la soirée pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

« De 6 ans à 93 ans et demi ».

Divers instruments de musique ainsi qu'une ambiance particulière donnée par les lumières viendront régaler nos yeux et nos oreilles.

Entrée gratuite pour les enfants jusqu'à 12 ans.



Marie-Françoise CASSIOT, musicienne et conteuse

LE COIN DES ASSOCIATIONS ...

NOTRE CHORALE

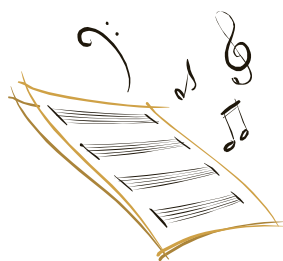
Il ya des années qui finissent en fanfare, d'autres complètement raplapla, la nôtre c'était plutôt en demi-teinte - avec 2 chefs en l'espace de 8 mois, c'était un peu compliqué de trouver ses marques. Bien sûr on a travaillé avec l'une et l'autre (Marianne et Luc) - différemment. C'est toujours enrichissant plusieurs enseignements, mais c'est une gymnastique intellectuelle et il faut s'adapter.

Pour les vœux du Maire nous avons chanté avec la chorale de Rosans - l'autre chorale de Marianne. C'était un bon moment de rencontre. Egalement en Janvier, avec la Coraline de la Roche des Arnauds, nous avons chanté à l'Eglise De Veynes à la demande de l'Association des Amis de l'Orgue. Un élève du Conservatoire - Colin Heller - a tenu l'orgue, et c'était particulièrement plaisant.

Début Mai nous avons organisé un stage de 3 jours avec Marianne, stage très profitable, et avec Marianne aux commandes c'est toujours un bonheur de chanter. C'est là que nous avons préparé le concert que nous avons prévu de donner pour le Festival le 19 et 20 Mai. Des trombes d'eau nous ont chassés dans l'église. Ce n'était pas plus mal, l'acoustique est bien meilleure qu'en plein vent. De toute façon nous n'aurions pas pu faire autrement. Et même si le temps de préparation n'était pas tout à fait au point, nous avons chanté de tout notre cœur.

L'église était pleine, mais il pleuvait tellement dehors.....Le 24 Juin a été notre dernière répétition de chorale avec Luc, l'année se termine, comme je disais, un peu en gris. En Septembre nous reprendrons c'est sûr, avec un nouveau Chef.

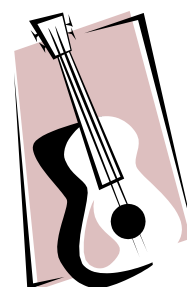
Pourvu que ce soit le bon jusqu'à la fin des temps !!!!! Bonnes vacances à tous



La sauce MOUTARDE (Association loi 1901)

Ateliers, stages et cours de musique: guitares, basse, percussions, vocal/rythme(s), harmonie (s), improvisation(s). Ouvert à tous, petits et grands. Culture générale: jazz, pop, blues, latin...animés par un musicien pro et enthousiaste, vous venez avec votre instrument et votre motivation.

Contact : 06 63 72 29 58



LE COIN DES ASSOCIATIONS ...

Chers habitants, chères habitantes de Sigoyer, oyé, oyé ;

Le temps des escapades estivales semble arrivé, l'association

Neige et Montagne des 2 Céüse

vous propose:

Un bivouac sous la pleine lune le Vendredi 19 juillet 2013.

Contact : Cécile au 04 92 57 70 46

Un rassemblement nocturne, sur Céüsette, le vendredi 2 août 2013 pour observer le ciel et les étoiles.

Contact : guy.tourres@free.fr ou par téléphone : Cécile au 04 92 57 70 46

Une activité VTT, les samedis matin à 9h30, autour du massif de Céüse, ouverte aux jeunes à partir de 8 ans (licence obligatoire).

Contact : guy.tourres@free.fr ou par téléphone au 06 757 753 10

Une journée d'initiation à l'escalade sera proposée début septembre.

Contact : guy.tourres@free.fr ou par téléphone au 06 757 753 10

Et enfin, un pique-nique au col des Guérins, la journée du 15 août avec :

- ★ Concours de boules.
- ★ Exposition de véhicules anciens.
- ★ Pique-nique (à apporter).
- ★ Apéritif offert.
- ★ Musique.

Contact : danielcombe@aol.com ou par téléphone au 06 08 41 60 02.

Certaines activités sont tributaires de la météo....

Merci de bien vouloir vous inscrire si vous souhaitez participer à une de nos activités.

Toute l'équipe de **Neige et Montagne** vous souhaite un bon été.

LE COIN DES ASSOCIATIONS ...

SIGOYER SPORT AVENTURE



La saison Hiver 2012/2013 nous a offert des conditions quasi parfaites pour réaliser la totalité de nos objectifs.

Voici quelques photos des ces activités :



Découverte de l'Alpinisme Hivernal sur la Petite Céüse.



Initiation à la Cascade de glace.



Grand Bivouac Hivernal.

LE COIN DES ASSOCIATIONS ...



Vous pouvez visionner un clip vidéo sur notre blog « sigoyersportaventure.blogspot.com » résumant ces activités hivernales.

Nos prochains rendez-vous sont déjà programmés :

Week end du 6 et 7 juillet pour une **rando glaciaire** sur le Glacier Blanc (succès complet puisqu'il ne reste plus de place pour de nouvelles inscriptions). Cette activité sera certainement réitérée l'année prochaine.

Organisation du **Trail de Céüse** le dimanche 8 septembre 2013.

Nous demandons à toutes les personnes de bonne volonté de venir nous aider pour cette organisation (appeler Eric au 06 26 31 61 28 pour proposer votre aide).

Nous vous donnons donc rendez-vous le dimanche 8 septembre prochain pour cette manifestation exceptionnelle qui permettra de faire découvrir le massif de Céüse aux trailers.



Pour clôturer l'année, nous espérons pouvoir organiser une soirée de présentation de vidéos relatant notre saison 2013 riche en événements de Sport Aventure.

VIE ECONOMIQUE...

Consommer local...

- Fromagerie des Auriols



Information sur la fromagerie les Auriols :

Les yaourts fermiers sont désormais disponibles ainsi que du lait cru, en attendant de découvrir les faisselles et les fromages frais au lait cru de vache. Le bleu des Auriols est en cours d'affinage. Les produits sont commercialisés **à la ferme à partir de 19h où à la boulangerie Rambaud** à Sigoyer. N'hésitez pas à venir nous voir. Pour toutes informations ou pour passer commande,

Téléphone : 07 81 48 68 40.

La fromagerie des Auriols remercie ses premiers et fidèles clients.

- "Les jardins de Manon"

Après un printemps difficile, "Les jardins de Manon" produisent enfin sur environ 3000 m² de plein champ, sous une serre de 400 m² et dans l'attente de nouvelles structures...
Pour découvrir mes légumes

Vente chaque mardi de 17h à 19H à la ferme ODDOU, le Villard

Au col du Villard, (derrière Chante louve) prendre toujours à droite et continuer sur environ 300m ou me contacter directement au **06.11.46.24.21** :

Merci beaucoup pour tous les encouragements déjà reçus.

Manon Michalinoff



VIE ECONOMIQUE...



BUREAU D'ÉTUDES MENUISERIE - OSSATURE BOIS

Formations auto-constructeurs - Matériaux bio

Village artisanal Les Vincents
lelievrecjc@orange.fr / 06.76.68.34.51

Après 4 ans d'installation provisoire rue Picenton, la menuiserie ouvre ses portes en 2013 au village artisanal Les Vincents.

Jean-Christophe Lelièvre, charpentier concepteur, a mis son savoir-faire au service du développement durable : maison très basse consommation, isolation en laine de bois, portes et fenêtres en mélèze, matériaux écologiques.

L'ensemble du bâtiment est le produit de son bureau d'études et de sa menuiserie ossature bois.

Pour de plus amples informations sur le bois et son rôle dans le développement durable, rendez-vous sur le site : www.lelievre-eco.com.

Vous y trouverez quelques exemples de réalisations et des réponses aux nombreuses questions que suscite la construction bois. Y est aussi exposée l'éthique qui l'anime.

La menuiserie Lelièvre & Co c'est aussi :

vérandas, extensions
HLL, roulottes
escaliers
menuiseries extérieures
balcons, auvents
terrasses
portails, pergolas
mobilier



Pour toutes informations ou demandes de devis, appeler le 06 76 68 34 51.

LE COIN DE L'ECOLE...

Maternelle

Les petits randonneurs

Jeudi 27 juin, la maîtresse nous a fait une surprise. Un car nous attendait et nous a emmenés au lac de Pelleautier.

Là, la fée du lac nous attendait. Elle était toute habillée de bleu, avec du maquillage brillant. Elle nous a fait deviner ce qu'il y avait dans sa valise et surprise : un accordéon! Elle était très rigolote. Nous l'avons suivi avec son accordéon sur le sentier le long du lac .



Elle nous a raconté des histoires en musique. Un conte africain avec un singe très malin au son du balafon, une histoire de la famille ours et de l'ogre (cymbales), un conte breton avec des Korrigans.

Nous avons fini par une danse bretonne accompagnée de la musique de l'accordéon.



LE COIN DE L'ECOLE...

Maternelle

Nous avons ensuite fait une randonnée jusqu'au parc de l'hôtel Azur à la Freissinouse. Pour trouver notre chemin il fallait repérer les indices que la maîtresse avait pris en photo sur la fiche de route. Nous avons vu un beau cadran solaire . Au-dessus du lac, la vue était très belle, on voyait même la ville de Gap.



En arrivant au parc nous avons pique-niqué ensuite nous avons fait la visite des animaux du parc : les marmottes, des grosses carpes, des cygnes, des canards, des tortues, des lièvres, des lapins, des petites oies, des pigeons, des faisans et le paon qui n'arrêtait pas de faire la roue!



et



Nous avons ensuite fait des équipes pour faire des jeux. Quelle belle journée!



LE COIN DE L'ECOLE...

CP

Qu'est-ce que tu as vu ?

C'est que j'ai vu une sorcière. Elle était poilue, sale et horrible. Elle transformait les enfants en poulet pour les manger.

Mariluz

C'est que j'ai vu un grand dinosaure qui avait des gros yeux rouges et des grosses pattes. Il était tout vert. Il mangeait les enfants.

Manon

C'est que j'ai vu une sorcière avec des gros yeux qui roulent, des grosses oreilles et un balai. Elle volait dans le ciel.

Nina

C'est que j'ai vu un dinosaure. Il avait des pointes sur les yeux, des grandes dents et des grosses griffes. Il mangeait les zombis.

Giovanoé

C'est que j'ai vu un extra-terrestre avec deux antennes toutes bleues et un petit corps avec des yeux rouges. Il courait derrière un petit garçon.

Elouan

C'est que j'ai vu une sorcière. Son nez était pointu et vert. Elle avait des chaussures de feuilles.

Elle faisait cuire les enfants dans sa marmite.

Lola

LE COIN DE L'ECOLE...

CE1

Le conte de **Jérémi**

Dans une forêt vivait un bûcheron qui était fort, courageux et malin.
Mais une sorcière voulait combattre ce bûcheron. Et un jour elle partit à sa rencontre.
Un magicien qui traversait la forêt vit la sorcière et la transforma en herbe.
Le bûcheron et le magicien construisirent, ensemble, un château magique.

Le conte d'**Ambre**

Dans un pays inconnu vivait une petite fille très belle et courageuse.
Mais un monstre, jaloux, voulait la tuer. Il s'est approché de la petite fille et elle lui a donné un coup de pied. Mais il l'a attrapée. Elle était prisonnière du monstre. Des jours ont passé puis sa famille s'inquiéta pour elle. Ses parents sont allés dans le pays inconnu en voiture et ils ont trouvé leur fille enfermée dans une cage. Le monstre avait oublié la clé par terre. Les parents ont ouvert la cage et l'ont ramenée à leur maison. Le monstre les a poursuivis et il a rattrapé la fille. Mais la maman a pris sa fille et tout le monde a couru à la maison...sauf le monstre.

Le conte d'**Emilie**

Dans un château vivait un prince, une princesse avec sa famille et un personnage magique qui était invisible. Seul le prince était au courant de ce pouvoir. Il avait lui aussi des pouvoirs magiques mais il ne s'en servait jamais.
Un seigneur voulait enlever la princesse. Alors le prince décida de la protéger discrètement. Un jour, il ne vit plus la princesse car elle était au marché. Le seigneur l'attrapa. Le prince malin comme un singe retrouva la princesse et la ramena au château. Peu de temps après ils tombèrent amoureux. Le seigneur désespéré, se tua. Ils vécurent heureux toute leur vie avec l'aide du personnage magique qui les protégeait.

Le conte d'**Eulalie**

Dans un château vivait une biche qui était forte. Mais une sorcière voulait la tuer.
Elle n'y arriva pas car un personnage magique protégeait cette biche.
Un jour, la sorcière eut une maladie que le personnage magique lui donna. Et la sorcière mourut.

LE COIN DE L'ECOLE...

CE1

Le conte d' **Iris**

Dans un château vivait une fille très courageuse qui était orpheline. C'était une espionne. Mais un méchant seigneur voulait la tuer. Elle aussi voulait le tuer pour se venger parce que sa famille était morte à cause de lui. Un jour en se baladant, elle rencontra un personnage magique. Ils devinrent amis et ils décidèrent d'aller tuer le seigneur. Ils allèrent le voir. Ce fut un combat terrible et ils réussirent à le tuer. Et tout à coup toute sa famille revit car le seigneur était mort.

Le conte de **Loïc**

Dans un pays inconnu vivait un singe qui était fort beau et courageux. Mais un monstre voulait le combattre. Un jour sa famille vint l'aider. Mais le monstre était très gros et grand. Et sa famille mourut sauf le singe. Mais le monstre arriva quand même à le tuer.

Le conte de **Camille**

Dans une forêt lointaine vivait un garçon courageux et malin qui était très fort. Il habitait dans une petite cabane en haut d'un arbre avec son ami. Mais à côté de la forêt vivait un seigneur qui voulait capturer le garçon et son ami. Un jour, le seigneur brûla la cabane et les deux amis moururent.

Le conte de **Marylou**

Dans un château vivait une princesse qui s'appelait Marylou. Elle était belle, maline, forte et courageuse. Marylou fêtait ses 8 ans avec un très beau sourire. Mais un seigneur très méchant voulait s'emparer de Marylou. Il réussit à pénétrer dans le château et à la capturer car elle avait un pouvoir. Quand elle était bébé, une licorne lui a fait boire une potion qui l'a rendue guerrière. Le seigneur arriva à enlever le pouvoir de Marylou. Mais le pouvoir surgit et se transforma en prince et il tua le seigneur. Il se maria avec la princesse et ils eurent beaucoup d'enfants et beaucoup d'autres aventures.

LE COIN DE L'ECOLE...

CE1

Le printemps du livre à Veynes

Les aventures de Leïla et Tom

Au printemps du livre j'ai adoré les jeux surtout le jeu du Tic Tac Boum. C'était super, tout était bien. Puis on a écouté l'histoire de Leïla et Tom. C'était un peu triste car les enfant étaient pauvres et ils n'avaient pas de maman.

Marylou

Nous avons été au printemps du livre et nous avons lu des affiches. Elles expliquaient comment faire un carnet de voyage Mais nous n'avons pas eu le temps de toutes les lire. Nous n'en avons lu que trois. Personnellement j'ai adoré parce que j'ai pu lire les affiches.

Emilie

LE PAPA MALADE

Une dame nous a raconté l'histoire d'un djinn qui faisait des bêtises. Il embêtait un papa malade qui voulait dormir. Et le djinn lui tirait les pieds.

Loïc

On est allé écouter un conte qui s' appelle ''S.O.S enfants du monde '' avec les aventures de Tom et Leïla.

On a aussi fait des jeux. Ensuite on a répondu aux questions des carnets de voyage. On a vu un spectacle d'ombres chinoises, c'était l'histoire de Zacharie le zèbre.

Iris

Moi, j'ai adoré le jeu du parachute parce qu'on faisait la machine à laver. Et j'ai adoré le jeu de la corde où il fallait enrouler la balle autour d'un bâton. J'ai aimé aussi le jeu de Carom où on devait pousser des jetons dans des trous, à l' aide d'un palet .

Eulalie

On est allés au ludambule pour faire des jeux. Il y avait plein de jeux et j'ai beaucoup joué.

Puis on est allé à S.O.S enfants du monde où une dame nous a raconté une histoire. On a vu des maquettes de trains électriques. Et nous sommes allés écouter une conteuse qui nous a parlé de djinns.

Jérémi

Le printemps du livre de jeunesse

Vendredi 24 mai, le matin avant de pique-niquer on est allé à un parc pour jouer. Ensuite une dame nous a raconté un conte. Puis on a fait des jeux avec le ludambule. On a vu aussi des maquettes de train à l'écomusée.

Camille

LE COIN DE L'ECOLE...

CE1

On a fait un jeu : le bâton coopératif . Il fallait se balancer pour enrouler une corde autour du bâton.

Manon

Dans la journée, nous avons joué au parc dans un petit train.

Elouan

J ai vu un spectacle d'ombres chinoises. C'était l'histoire d'un zèbre « Zacharie »
C'était super !

Mariluz

On a joué avec le ludambule. Moi, ce que j'ai aimé c'est le jeu du yoté.

Lola

On est allé au parc pour jouer un peu. Il y avait un train et une cabane qui étaient supers!

Clara

On a fait un jeu à deux qui s'appelle le bâton coopératif.

Soélie

Je suis allé en croisière. J'ai regardé 3 spectacles.

Giovanoé

On est allé voir une exposition qui expliquait comment on faisait des carnets de voyage.

Nina

LE COIN DE L'ECOLE...

CM1,CM2

Observation du soleil !

Mardi 7 mai, Sylvain un animateur de l'association Copernic est venu nous parler du soleil. Nous avons pu observer que le soleil était vert et pas jaune mais il est d'un vert très clair.

Nous l'avons regardé à travers une **lunette astronomique**. Si on regarde le soleil plus de 30 secondes à l'œil nu on devient aveugle. On peut regarder le soleil à travers la lunette astronomique grâce à un filtre qui est placé à l'intérieur de la lunette. La lunette astronomique a été utilisée pour la première fois par **Galilée** un grand astronome. Mais il s'est fait juger car il disait que tout tournait autour du soleil, mais les gens le contredirent et il a été obligé de dire qu'il avait tort pour sauver sa vie. Il a quand même été jugé et il a dû vivre dans une maison dans laquelle il n'avait pas le droit de sortir. Le jugement n'a pas été trop dur car il était ami avec le pape. A la fin de sa vie il était aveugle, c'est à force de regarder dans la lunette astronomique car le filtre n'était pas très performant. Nous avons vu des protubérances et des taches solaires.

Ambroise



♪ Direction les étoiles ♪

La soirée du 4 juin, nous avons passé un moment inoubliable à Corréo.

Tout d'abord, nous avons rencontré Marie-Pierre qui nous a montré pourquoi parfois la Lune est cachée ou pourquoi les jours sont plus courts ou plus longs selon les saisons...

Ceci est dû à l'axe de la Terre qui est légèrement incliné.

Ensuite, nous avons observé les étoiles et les planètes.

Saturne était au rendez-vous avec sa belle couleur jaune et ses beaux anneaux.

C'est la première fois que je la voyais en vrai!

Quand les nuages sont revenus, elle s'est troublée. Avant que toutes les étoiles ne soient cachées par les nuages, Sylvain nous a montré des constellations.

C'était génial!

Guillemot Moussu

LE COIN DE L'ECOLE...

CM1,CM2

Une soirée à Corréo

Mardi 4 juin, à 20 h45, toute la classe était à Corréo pour observer les planètes et les étoiles.

En premier, une dame de l'association Copernic nous a expliqué des choses sur la Terre et la Lune.

La Lune est notre satellite, c'est à dire qu'elle tourne autour de nous. La Lune tourne sur elle-même et en même temps autour de la Terre en 29 jours. Ce soir là, nous ne voyions pas la Lune, cela s'appelle la Nouvelle Lune. C'est à dire qu'elle était entre le soleil et la Terre.

La Terre tourne sur elle même en 1 jour en même temps qu'elle tourne autour du soleil en 1 an.

C'est grâce à l'axe de la Terre qui est incliné, qu'il y a les saisons.

En hiver, la Terre est plus rapprochée du Soleil et en été plus éloignée.

C'est ce qui explique que les journées soient plus longues en été qu'en hiver.



Ensuite, vers 10 heures nous sommes sortis pour observer les étoiles et les planètes dans 2 télescopes.

En premier, nous avons vu des étoiles. D'ailleurs, Sylvain l'animateur de Copernic nous a dit qu'à l'œil nu nous pouvions différencier une étoile et une planète, car l'étoile scintille.

Puis nous avons à nouveau jeté un coup d'œil dans les deux télescopes pour voir Saturne. Elle est belle Saturne avec ses anneaux, avec sa couleur jaune orangé.

Nous avons aussi vu des étoiles doubles. Elles tournent l'une autour de l'autre.

Ensuite, Sylvain nous a montré quelques constellations comme le lion, la grande ourse,..... avant que les nuages n'arrivent. Un peu plus tard, la dame nous a appris que les planètes bleues sont plus chaudes que les planètes rouges.

J'ai adoré cette sortie car j'ai appris beaucoup de choses et que les planètes et les étoiles étaient magnifiques.

Lisa

☀Une soirée inoubliable à Corréo☀

Mardi 4 Juin, nous sommes allés à Corréo pour observer les étoiles grâce à l'association Copernic.

D'abord, nous sommes entrés dans une salle pour que Marie-Pierre nous parle des formes de la lune, de l'axe de la Terre, pourquoi sommes nous en hiver alors que le **soleil** est plus proche de nous et pourquoi nous sommes en été alors que le soleil est éloigné de nous? Après les réponses à toutes ces questions nous avons observé différentes étoiles et la planète **Saturne**.

Saturne était belle avec ses anneaux. Nous avons vu quelques satellites de Saturne. Les étoiles étaient scintillantes et lumineuses. Sylvain de l'association Copernic nous a montré des constellations comme **La Grande Ourse, la Petite Ourse, les Gémeaux, le Dragon...**

Après cette soirée inoubliable nous sommes rentrés.

Théau

LE COIN DE L'ECOLE...

CM1,CM2

Notre journée à Lardier

Le matin, nous sommes partis à Lardier. Dès que nous sommes arrivés, nous nous sommes installés dans la classe de nos correspondants.

Chacun s'est mis avec son correspondant. Nous avons réalisé des créations poétiques c'était bien. On était timides, enfin, quelques uns d'entre nous. On devait écrire une phrase chacun notre tour sans voir la précédente et à la fin on se disait l'ensemble du texte. Puis nous sommes partis nous promener. Ensuite, nous avons pique-niqué dans l'herbe. Nous étions partis pour voir le moulin de la Truche, un des trésors de Lardier, mais nous n'avons pas pu car une rivière nous empêchait de passer.

Un peu plus tard, nous avons joué aux jeux de plateaux pendant une heure. Peu après, nous avons mangé un assez gros goûter. Après la récréation, nous sommes retournés dans notre école.

Théophane

Le 2 Mai avec nos correspondants

Nous sommes arrivés à Lardier en bus. La maîtresse de Lardier et ses élèves nous ont montré le carnet des poilus. Ensuite nous nous sommes rendus dans la salle des fêtes pour écrire des créations poétiques. Nous avons marché 30 minutes pour pique-niquer, puis nous sommes descendus pour voir le moulin de la Truche mais on n'a pas pu y accéder car il y avait une rivière et on ne pouvait la traverser. Nous sommes revenus à leur école. Là, on a goûté dans la cour de récréation puis on a joué. Ensuite, le car est arrivé. On était très fatigués et on est rentrés à l'école.

Gwénaël



En route vers les Etats- Unis avec Colleen

Colleen est une américaine qui est venue nous apprendre l'anglais tous les vendredis jusqu'au mois d'avril. Elle est super sympa! Elle nous a appris des tas de choses : des chansons , des sketches des chansons pour sauter à la corde avec des gestes... Nous avons même fait un petit déjeuner anglais! Nous avons mis de la pâte à pancakes sur la machine à mini-crêpes, puis nous avons mis du pain de mie à griller dans un grille pain. Nous avons aussi fait cuire des œufs! Ensuite, on a appris des sketches que nous avons joué à la fête de l'école ! C'était super! Tous les sketches étaient marrants. Par fois les gens commençaient à rigoler juste quand les personnages rentraient sur scène.

Puis, avant que Colleen ne reparte pour les États-Unis, nous avons fait un goûter pour lui dire au revoir. Elle a pleuré quand elle a vu tous nos cadeaux. Pascale, la directrice, avait même prévu des mouchoirs. Nous n'avons pas envie qu'elle parte, nous lui avons fait plein de dessins ! Colleen non plus n'avait pas envie de partir, mais elle était obligée.

Justine

LE COIN DE L'ECOLE...

CM1,CM2

Gagnant ou pas?

Lundi 3 Juin, nous sommes allés au collège de Tallard pour le concours " Mathador ". Le matin, nous avons joué au jovi. J'ai beaucoup aimé cette matinée à part que les autres équipes qui arbitraient favorisaient leurs amis ou ceux de leur classe.

Dans l'équipe où j'étais, les joueurs avaient l'esprit d'équipe. Il y avait une espagnole très gentille et j'étais avec Lila.

L'après-midi, nous avons participé au "concours Mathador", il y a eu quatre tirages. Certains étaient plus faciles que d'autres comme le troisième tirage. Personnellement, j'ai trouvé le "mathador" tout de suite. Voici ce "mathador":

21 (cible)

9-3-6-1-2

Réponse : $3+2=5$; $6 \times 5=30$; $30-9=21$; $21:1=21$.

Rose

Le jour du concours!

Nous sommes allés à Tallard pour participer au concours mathador . D'abord nous avons joué au jovi, c'est un jeu amusant et actif. Pour ce jeu il faut être bien réveillé!!! C'est la première fois que j'arrivais à rattraper le jovi !!!! J'étais trop content !!!! Nous avons joué pendant une heure.

Après, on a pique-niqué avant de commencer le mathador. Donc après le pique-nique, nous sommes allés dans la salle polyvalente du collège pour résoudre les mathadors !!! J'étais angoissé quand je suis arrivé dans la salle. Quand je suis rentré, j'ai vu les coupes et les médailles, j'en aurais pleuré !! Mais pour gagner une médaille, il fallait trouver les 4 mathadors. Nous, les CM1, nous avons fini les premiers du classement des CE2-CM1 et les CM2 ont terminé les premiers du classement CM2-6ème.

En rentrant à l'école, nous avons tous chanté "On est les champions, on est les champions, on est, on est, on est les champions!".

Kiéran Milker

Une super victoire !



Le mardi 3 juin, nous sommes allés à Tallard pour la rencontre " Mathador ".

En premier, nous avons joué au JOVI pendant une heure, puis nous sommes allés pique-niquer.

Après, on est allés dans une salle pour résoudre les quatre " Mathadors ".

A la fin, à la remise des prix, nous avons eu les deux coupes des premiers!!

Et en plus, j'ai résolu deux Mathadors.

J'ai été déçu car nous aurions pu avoir trois coupes si le logo de notre classe avait été choisi pour représenter le Mathador 2013. Mais le logo proposé par notre classe (nous avons voté pour celui créé par Guillemot) a fini troisième.

C'était trop bien, j'aimerais participer au concours encore l'an prochain !!

Franck

LE COIN DE L'ECOLE...

CM1,CM2

Nos poèmes japonais

A l'école nous avons écrit des **haïkus**. Un haïku est un poème japonais de trois vers.

Le premier vers a 5 pieds, le deuxième vers a 7 pieds et le troisième a 5 pieds. Un pied correspond à une syllabe.

Nous avons créé des haïkus sur le thème « Vivre ensemble ».

Ceux des CM2 sont affichés au collège de Tallard et les nôtres sont exposés dans l'entrée de l'école. N'hésitez pas à venir les voir!



Aujourd'hui coulent mes larmes
Perte d'une amie
Maintenant je suis seule

Apolline

Amis de couleurs
Partage de mille saveurs
Dîner délicieux

Lila



Allongés sous le pommier
Amis de toutes les couleurs restons
ensemble
Couronnes de fleurs blanches

Loula

Vivants tout simplement
Nous tirons à trois les trois flèches
Sur une même cible

Maxime

Après avoir lu dans les "Histoires pressées" de Bernard Friot, une nouvelle intitulée "Texte libre", nous nous sommes amusés à en inventer d'autres dans le même style. Voyez plutôt celle-ci...

Chez ma mère ou pas...

Samedi, je suis parti chez ma mère. On a marché au lac pour voir des canards. Après, j'ai cuisiné une poule et je l'ai donnée au chien.

Dimanche, je suis parti chez mon chien. On a marché au lac pour voir des poules. Après, j'ai cuisiné ma mère et je l'ai donnée aux canards.

Lundi, je suis parti chez mon canard. On a marché au lac pour voir des chiens. Après, j'ai cuisiné ma poule et je l'ai donnée à ma mère.

Théau

LE COIN DE L'ECOLE...

CM1,CM2

Et celle-là...

Histoire de gâteau, de copine et d' autres choses encore...

Lundi, ma copine est venue.
On a mangé un gâteau au chocolat.
Puis on a joué avec mon petit frère.
On a bien rigolé.
Mardi, mon petit frère est venu.
On a mangé ma copine.
Puis on a joué avec un gâteau au chocolat.
On a bien rigolé.
Mercredi, un gâteau au chocolat est venu.
On a mangé mon petit frère.
Puis on a joué avec ma copine.
On a bien rigolé.

Mila

De carnet en carnet!!!

Vendredi 24 mai, nous sommes allés à Veynes pour participer à des activités au Printemps du livre.

En attendant notre première activité, nous sommes allés écouter les histoires de Madame Laroque. Elle nous a raconté trois histoires. La première se déroule dans le désert du Sahara avec le djinn (un lutin farceur). Dans la deuxième histoire, il s'agit des mines de sel en Pologne. Enfin, elle nous a raconté l'histoire des prénoms indiens.

Nous avons adoré la façon dont cette dame nous a conté les histoires.

Ensuite, à 10 h 30, nous avons joué les journalistes. Nous avons créé, sur un blog, seul ou à deux, un petit reportage sur l'école dans différents pays du monde. Nous avons aimé travailler à deux pour échanger nos idées.

Ensuite, nous avons mangé dans une salle du château. Puis nous sommes allés au parc pour jouer un petit peu.

L'après-midi, une dame nous a fait visiter Veynes et nous a montré les choses auxquelles on ne fait pas attention en se promenant dans les rues, comme les heurtoirs, les anciennes écriture latines presque invisibles gravées sur une poutre...

Un peu plus tard, nous sommes allés aux arcades pour acheter des livres aux éditions « J'ai la terre qui tourne » car nous avons aimé Le journal de Lola Tessier au Maroc (de la sélection du prix des incorruptibles à laquelle nous avons participé cette année).

Pour finir, nous sommes allés voir un professeur d'histoire qui va souvent en Amérique. Il nous a parlé des peuples amérindiens. Comment et où ils vivent, la guerre contre les colons européens qui ont fait la conquête de l'ouest.

Ensuite, le monsieur a mis de la musique indienne et en même temps Jean et Gwenaël ont joué du tambour fait de peaux d'animaux.

Un peu plus tard, nous avons rejoint le car pour rentrer à l'école. Cette journée nous a bien plu mais à la fin nous étions tous fatigués.

LE COIN DE L'ECOLE...

CM1,CM2

Les jeux du jeudi

En janvier et février, ma mère et le père d'une amie qui a travaillé dans une ludothèque, sont venus une heure chaque semaine le jeudi pour nous apprendre des jeux. Ils sont venus dans la classe CM1-CM2 et aussi dans celle des CP-CE1.

En premier, nous avons fait des **jeux coopératifs** sur plateau comme par exemple :

- L'île interdite : ce jeu a eu beaucoup de succès. Je vous le conseille.

Les règles : Nous sommes des explorateurs sur une île car il faut trouver quatre trésors et l'île coule dans l'eau. Bonne chance!

- Le storycubes : il s'agit de lancer les dés et d'inventer une histoire à plusieurs selon les dessins représentés sur les dés.

- Hanabi : on construit collectivement des feux d'artifice sans regarder son jeu, en faisant confiance aux indications des autres joueurs

... et bien d'autres jeux...

En deuxième, nous avons joué à des **jeux de plateau compétitifs** : The island, Seven Wonders,...

En troisième, nous avons participé à des **jeux coopératifs actifs** : des jeux sur les sentiments, la banquise...

En quatrième, nous avons **fabriqué nous-mêmes des jeux** très anciens qui viennent des 4 coins du monde : le Bag Chal, Fanorona, Shap Luk et Surakarta.

Nous avons fait découvrir ces jeux aux autres classes et aux parents le jour de la fête de l'école.

Je tiens à remercier la maîtresse d'avoir accepté de faire ces jeux avec le père de mon amie et ma maman.

Ces jeux étaient supers. J'ai aimé tous les ateliers !!

Colline

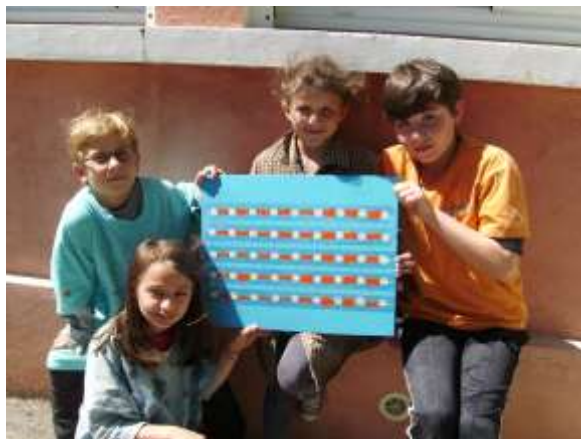
Des jeux réussis!!!

Je vais vous expliquer comment nous avons fabriqué des jeux pour la classe à partir de jeux très anciens.

Nous avons commencé par former 4 groupes. ensuite, nous avons procédé au tirage au sort des jeux. Il y avait 4 jeux : Fanorona, Bagh chal, Surakarta, et Shap luk kon tseung kwan. Mon groupe et moi avons eu Fanorona. Nous avons fait un plan au crayon à l'échelle.

Puis nous avons reçu une planche de bois et nous avons débuté le travail. Nous peints le fond, tracés les traits au crayon et les avons repassés à la peinture (en utilisant du scotch pour que ce soit droit). Pour mon groupe, j'ai fabriqué des pions en bois avec un tour.

La maîtresse a verni les jeux et après nous nous sommes bien amusés!!!!!!!!!!!!!!



Jean

Etat - Civil 2013 (1er semestre)



Naissances

MATHIEU Justine, le 02 janvier 2013, Prachard

PLANCHE CHARLE Elio, le 15 janvier 2013, Picenton

HOY Théo le 07 février 2013, les Murets

Décès

LIGOZAT Serge, le 06 janvier 2013, les Bonnets

PARA Alice épouse GIRARD, le 15 janvier 2013, Casot

LIGOZAT Michel, le 28 avril 2013, les Bonnets

CLEMENT Fernand, le 30 juin 2013, les Auriols



Suivant actes et avis enregistrés en mairie entre le 18 décembre 2012 et le 05 juillet 2013

PAGE PRATIQUE...

Mairie :

Secrétariat 04 92 57 83 31
Télécopie 04 92 57 96 09
Messagerie électronique : mairie.sigoyer@wanadoo.fr
Site internet : www.mairie.sigoyer.com

Ouverture au public : *lundi, vendredi 13h30-18h30*
mercredi 9h00-12h00 et 14h00-18h00

Municipalité :

Maire : Maurice RICARD 04 92 57 92 14
Adjoints : Michel MEUNIER 04 92 57 93 51
Jacques MICHALINOFF 04 92 57 86 56
André GARCIN 04 92 57 83 13

Bâtiments communaux :

- Salle des deux Céuze : Jean-Marc CORNIL, responsable, 04 92 57 87 47
- École : 04 92 57 91 12
- Ouverture Bibliothèque : période scolaire mardi 16h30-18h30, vendredi 16h30-19h30
vacances scolaires Toussaint, Noël et Février, vendredi 17h-18h
vacances scolaires Pâques et été, vendredi 18h-19h.

La Poste :

04 92 57 83 00
Ouverture au public : *tous les matins 9h-12h*
sauf le mercredi (bureau fermé)

Communauté de Communes TALLARD-BARCILLONNETTE (CCTB)

Président : Rémi COSTORIER

- Bureaux : 04 92 54 16 66

- Déchetterie : 04 92 54 27 29

Horaires d'ouverture : *lundi mercredi samedi 8-12h et 14-18h*
Mardi jeudi vendredi 14-18h

- Office de Tourisme : 04 92 54 04 29
www.tourisme-tallard-barci.com

Département :

Conseiller général : Jean-Michel ARNAUD (mairie de Tallard) 04 92 54 10 14
jmarnaud.cg@wanadoo.fr

Hôtel du Département BP 159 Place Saint Arnoux 05008 GAP CEDEX

Assistante Sociale : 04 92 53 20 40

Maison des solidarités 3 rue E. Cézanne 05000 GAP

Secours :

Pompiers : 18
Gendarmerie : 17 ou 04 92 54 20 05
SAMU : 15

Les bulletins municipaux sont disponibles en téléchargement sur <http://www.mairie.sigoyer.com/>



Le nouveau vitrail qui illumine la chapelle Saint-Laurent...

*Profitez d'un bel été de Paix et de tranquillité
à Sigoyer ou ailleurs...*